

# ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS N°F09423P071

## PROJET DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE ET DU SIÈGE SOCIAL DU GROUPE SEDDA SUR LA COMMUNE DE BORGIO

Octobre 2023

### **Maître d'ouvrage**

#### **HEMA PROMOTION 2607**

Immeuble SEDDA - 954, avenue Sampiero  
Corso  
20600 BASTIA

#### **Lieu du projet**

Lieu dit «Rasignani»  
20290 BORGIO



## REFERENCE

<i>PROJET</i>	Note environnementale dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas  Projet de construction de la plateforme logistique et du siège social du groupe Sedda sur la commune de Borgo
<i>MAITRE D'OUVRAGE</i>	<b>HEMA PROMOTION 2607</b> Immeuble SEDDA - 954, avenue Sampiero Corso 20600 BASTIA
<i>TYPE DE DOCUMENT</i>	Note environnementale
<i>BUREAU D'ÉTUDES</i>	INGECORSE

## VALIDATION

<i>VERSION</i>	<i>DATE</i>	<i>AUTEUR</i> <i>Fonction</i>	<i>VALIDÉE PAR</i>	<i>OBSERVATION</i>
1	06/10/2023	S. GINESTET Chargé d'études INGECORSE	S. PIERESCHI Chef de projet INGECORSE	/

# TABLE DES MATIÈRES



## **Table des matières**

<b>1. AVANT-PROPOS.....</b>	<b>6</b>
<b>2. LES VOLUMES DE TERRASSEMENT ET LEUR GESTION.....</b>	<b>8</b>
<b>3. JUSTIFICATION DE LA COMPTABILITÉ DU PROJET AVEC LES EN- JEUX ENVIRONNEMENTAUX DES ESPACES STRATÉGIQUES AGRICOLES .....</b>	<b>11</b>
<b>4. DEVENIR DES TROIS SITES ACTUELS DE L'ENTREPRISE.....</b>	<b>13</b>
<b>5. COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIVE À L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.....</b>	<b>15</b>
<b>6. GESTION DES EAUX USÉES.....</b>	<b>18</b>
<b>7. ZONE DE SENSIBILITÉ ARCHÉOLOGIQUE.....</b>	<b>20</b>
<b>8. MESURE ERC CONCERNANT LE RUISSEAU DE PETRICCIA.....</b>	<b>23</b>

## **Table des figures**

Figure n°1.	Représentation graphique des déblais et remblais.....	9
Figure n°2.	Localisation de la zone archéologique de Borgo par rapport au projet.....	21

# 1. AVANT-PROPOS



# 1. AVANT-PROPOS

Le présent dossier est réalisé, afin de fournir les éléments complémentaires, dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas relatif au projet visant le regroupement des différents sites de stockage et des bureaux du groupe dans un nouveau site comprenant des bureaux et un entrepôt tri-température sur la commune de Borgo. Cette demande de compléments fait référence au dossier n°F09423P071.

Le dossier présente l'ensemble des informations disponible selon l'avancée des différentes études du projets. Il s'organise de manière à répondre point par point aux observations de la DREAL de Corse énoncées dans son courrier en date du 17 août 2023 :

- 1) Les volumes de terrassement et leur gestion
- 2) Justification de la comptabilité du projet avec les enjeux environnementaux des ESA
- 3) Devenir des trois sites actuels de l'entreprise
- 4) Complément d'information relative à l'installation de panneaux photovoltaïques
- 5) Gestion des eaux usées
- 6) Précision concernant la zone de sensibilité archéologique de Borgo 5
- 7) Mesures prévues en phase travaux pour s'assurer de l'absence d'incidence sur le ruisseau de Petriccia

## 2. Les volumes de terrassement et leur gestion



## **2. LES VOLUMES DE TERRASSEMENT ET LEUR GESTION**

La phase de travaux impliquera des opérations de terrassement pour la création des voies de circulation, des réseaux, des lots, ainsi que la réalisation du bassin de rétention.

La cartographie en pages suivantes représente l'ensemble des déblais et remblais qui seront mis en œuvre. L'utilisation de la terre sera réalisée suivant ce plan. Éventuellement, un surplus de déblai pourra être constaté. Dans ce cas ces déchets seront transférés vers un centre de collecte agréé.

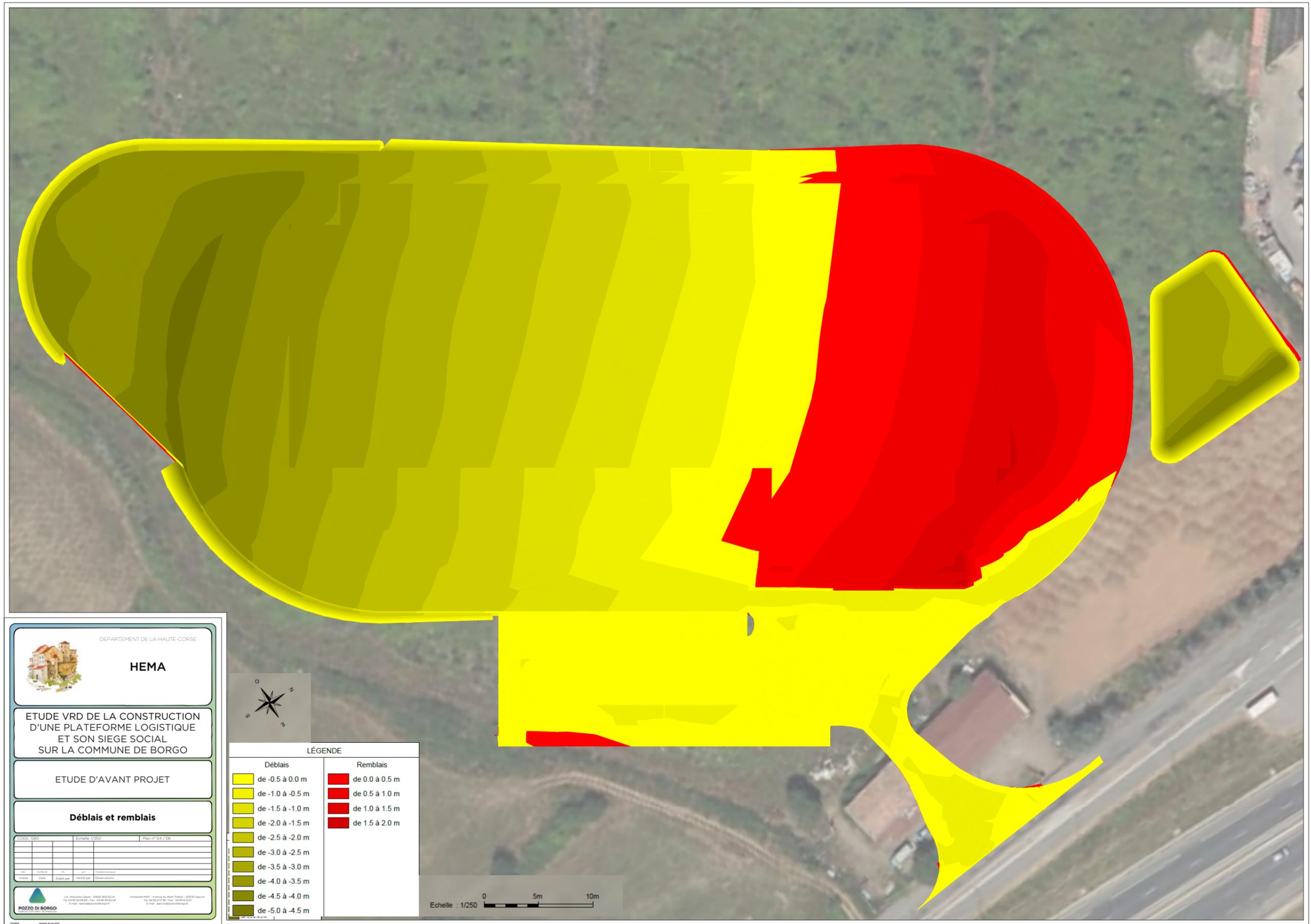


Figure n°1. Représentation graphique des déblais et remblais

### **3. Justification de la comptabilité du projet avec les enjeux environnementaux des espaces stratégiques agricoles**



### **3. JUSTIFICATION DE LA COMPTABILITÉ DU PROJET AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DES ESPACES STRATÉGIQUES AGRICOLES**

Le projet est localisé au sein d'un Espace Stratégique Agricole (ESA) identifié au PADDUC. Ces espaces agricoles peuvent abriter une faune et une flore riche et spécifique.

Historiquement, notre zone d'étude accueillait une exploitation de kiwi. Depuis plusieurs années cette exploitation a disparu laissant le terrain sans activité. Or, lors des investigations, nous avons constaté que le terrain était utilisé par un troupeau de faibles tailles (10 à 15 têtes). Le maître d'ouvrage nous a par la suite informés qu'il n'était pas informé de cette activité.

En conséquence, il est important de souligner qu'aujourd'hui aucune activité agricole n'est officiellement exercée au sein de cette espace. De plus le projet prévoit une mesure (R2.1q-2) visant à améliorer significativement la qualité écologique du milieu, notamment pour l'avifaune.

**Dans le cadre de la révision du PLU de la commune de Borgo ce projet a été pris en compte. Une évaluation de la requalification de ces ESA sera réalisée dans ce cadre.**

## 4. Devenir des trois sites actuels de l'entreprise



## 4. DEVENIR DES TROIS SITES ACTUELS DE L'ENTREPRISE

L'objectif du projet est le regroupement de deux des trois différents sites de stockage et des bureaux du groupe dans un nouveau site comprenant des bureaux et un entrepôt tri-température. À l'heure actuelle, le groupe SEDDA est réparti en 3 sites différents :

- Site 1 de SEDDA à Bastia représentant une surface d'environ 9 008 m<sup>2</sup> ;
- Site 2 de Poyet à Biguglia représentant une surface d'environ 1 500 m<sup>2</sup> ;
- Site 3 de Hydys à Bastia représentant une surface d'environ 700 m<sup>2</sup>.

La surface hors œuvre totale cumulée estimée de ces sites représente 11 208 m<sup>2</sup>.

Le projet permettra le regroupement des sites 1 et 2. Le site de Hydys situé 903 Route de l'Arinella 20600 Bastia fait l'objet d'une activité qui ne sera finalement pas regroupée dans le nouveau bâtiment. Le bâtiment n'est donc plus concerné par le projet.

Concernant le devenir du site actuellement occupé par le Groupe Sedda à Bastia (Avenue Sampiero Corso 20600 Bastia) : **le site industriel de 1.5 ha fera l'objet d'une requalification urbaine en écoquartier** afin de prolonger le tissu urbain de la ville en lui attribuant de nouveaux usages (habitation, services).

Concernant le site Poyet situé Lieu-dit San Lorenzo RT11 20620 Biguglia, le bâtiment sera conservé et loué à un tiers sans en changer la destination (stockage).

## **5. Complément d'information relative à l'installation de panneaux photovoltaïques**



## 5. COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIVE À L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le potentiel en énergie renouvelable de la ville de Borgo s'articule autour de la valorisation des énergies. Ce territoire dispose d'un ensoleillement annuel élevé, bien supérieur à la moyenne nationale (2 580 heures contre 2 052 heures), équivalant à un gisement solaire très important. Le potentiel solaire de la commune est donc largement exploitable.

Ayant conscience de cet atout le maître d'ouvrage a souhaité améliorer la qualité environnementale de son projet par l'installation de panneaux photovoltaïques permettant la production d'énergie renouvelable. Ces panneaux recouvriront une surface en toiture d'environ 1 800 m<sup>2</sup> pour une emprise en toiture de 2 800 à 3 000 m<sup>2</sup>.

Cette installation sera destinée à l'autoconsommation sans stockage avec une puissance de 400 kWc. Cela représente 480 000 à 560 000 kWh, soit la consommation moyenne en électricité de 119 foyers français par an. L'impact positif de cette installation n'est pas négligeable. De plus, l'utilisation des toitures permet de valoriser un espace difficilement valorisable et donc de préserver des espaces agricoles ou naturels.

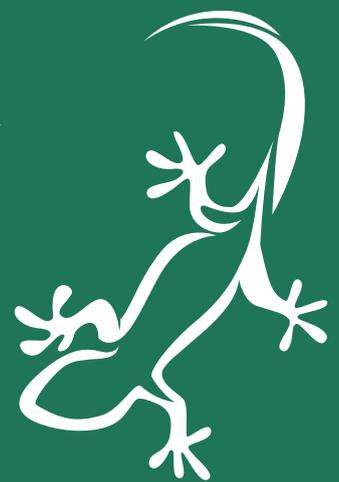
L'installation prévoit d'orienter les panneaux solaires vers le sud. De par la position du projet ainsi que celle du village de Borgo localisée en piémont direction Sud-Sud-Ouest, il est possible qu'un effet de réverbération soit projeté sur ce village. Cependant, seules les habitations positionnées au sein des versants orientés vers le Nord pourront être impactées. De plus, il est important de souligner la faible surface que représente cette installation.

L'état actuel d'avancement du projet ne permet pas d'étudier précisément cette problématique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'engager toutes études nécessaires afin d'étudier cette incidence ainsi que des mesures de réduction d'impacts.

A ce stade du projet, le maître d'ouvrage envisage de compléter cette installation photovoltaïque destinée à l'autoconsommation par des panneaux produisant de l'électricité ayant vocation à être revendue au réseau de distribution public. Ceux-ci occuperaient une surface maximale de 8000m<sup>2</sup> de toiture. Les caractéristiques techniques et la pertinence économique de cette deuxième installation n'ont pas encore été étudiées dans le détail et sa mise en œuvre dans le cadre du projet ne peut encore être ni confirmée ni infirmée. Cependant, les bénéfices environnementaux d'une production supplémentaire d'énergie renouvelable sont avérés. Par ailleurs, les mesures de réduction d'impact seraient similaires à celles envisagées pour l'installation en autoconsommation.

Par exemple les modifications de l'inclinaison ou des modules anti-éblouissement peuvent être envisagées.

## 6. Gestion des eaux usées



## 6. GESTION DES EAUX USÉES

L'assainissement des constructions sera raccordé au tout à l'égout existant à l'Est du site. **Le projet sera ainsi raccordé à la station d'épuration de Borgo-Nord.**

Le projet prévoit d'accueillir 250 salariés.

Selon le BET Pozzo di Borgo en charge de la gestion des eaux usées domestiques pour la communauté de commune Marana Golo, la station d'épuration de Borgo-Nord est suffisamment dimensionnée pour accueillir la charge d'effluents supplémentaire.

Les réseaux sont dimensionnés sur la base de 100 EH (1EH = 1 personne) pour 100 personnes pour un débit de pointe de 0.7l/s.

La collecte, le transfert et le rejet des eaux usées seront réalisés gravitairement jusqu'à un réseau existant en bordure de parcelle à l'Est du hangar, par un réseau enterré sous voirie et sous terrain naturel en PVC CR8 Ø200. La canalisation débutera des sanitaires des vestiaires avec une profondeur de fil d'eau de 1m sous le hangar. Le réseau devra respecter une pente mini de 1% et une profondeur de fil d'eau mini de 0,80m sous la voirie projetée puis sous le terrain naturel.

## **7. ZONE DE SENSIBILITÉ ARCHÉOLOGIQUE**



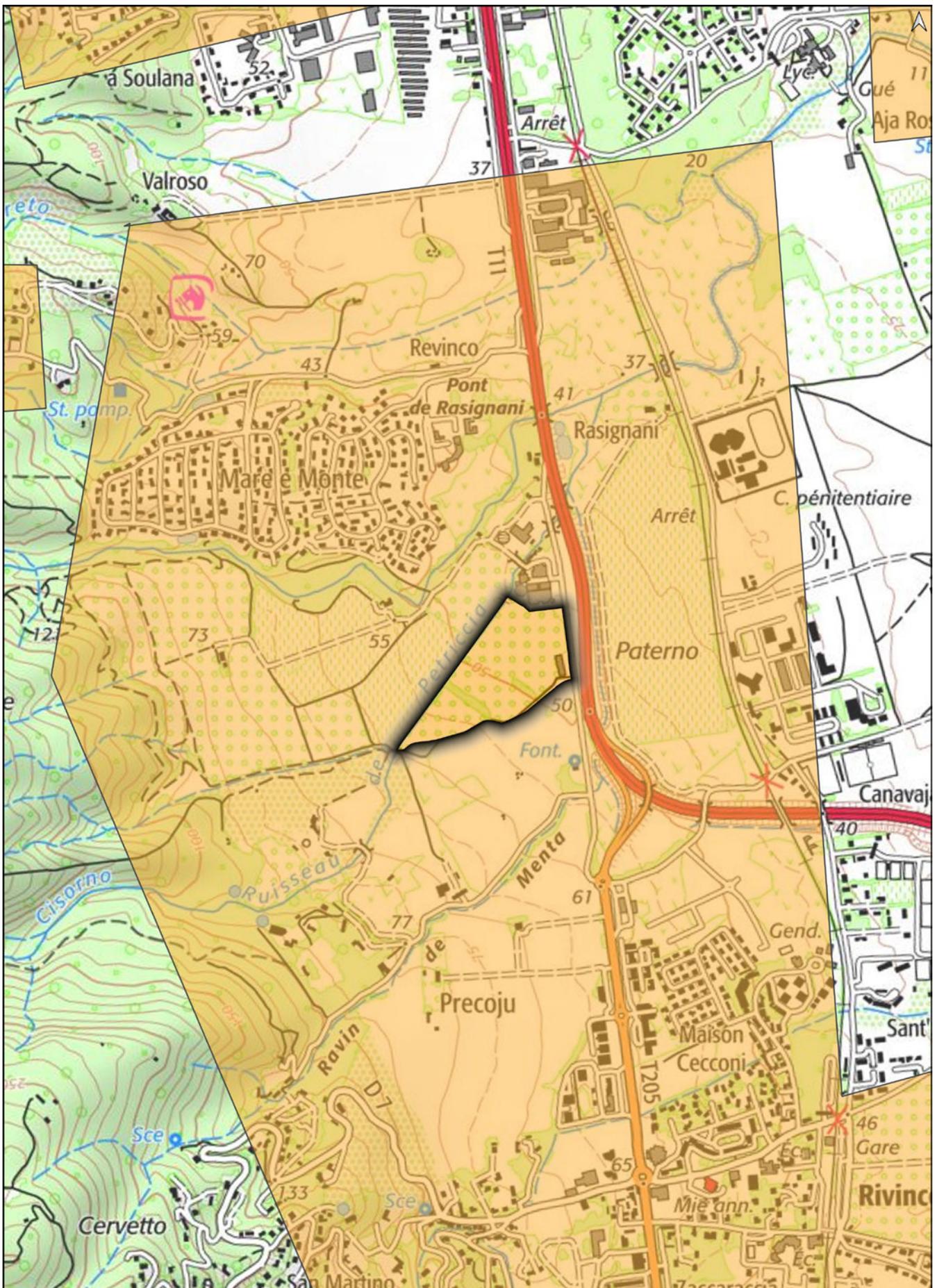
## 7. ZONE DE SENSIBILITÉ ARCHÉOLOGIQUE

Les zones de présomption de prescription archéologiques (ou ZPPA) visent à assurer l'information des aménageurs et à prévenir les risques d'impacts de projets de travaux et d'aménagement sur le patrimoine archéologique.

Notre projet se situe dans la zone archéologique de la plaine de Borgo comme le montre la carte en page suivante.

De ce fait, avant tous travaux affectant le sous-sol, il convient de soumettre l'avis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, plus précisément au service régional de l'archéologie.

**À l'heure actuelle, le permis de construire n'a pas été déposé. En conséquence, aucune fouille préventive n'a été réalisée. Ces fouilles pourront être réalisées par la DRAC une fois le permis de construire déposé.**



**Légende**

- Zone d'étude
- Zone archéologique de Borgo

0 250 500 m

Source : INGEORSE, IGN

**Figure n°2.** Localisation de la zone archéologique de Borgo par rapport au projet

## **8. MESURE ERC CONCERNANT LE RUISSEAU DE PETRICCIA**



## 8. MESURE ERC CONCERNANT LE RUISSEAU DE PETRICCIA

Afin d'assurer une bonne prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux présent au sein de la zone d'étude la mesure de réduction suivante a été ajoutée à l'ensemble de mesures ERC déjà préconisé.

R1.1 c - Mis en défens du ruisseau de Petriccia				
E	R	C	A	Objectif : Conserver et préserver le ruisseau de Petriccia
Thématique environnementale		Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
<b>Descriptif plus complet :</b>				
<p>La prise en compte de l'environnement doit être réalisée durant la phase des travaux.</p> <p>La conservation des milieux naturels comme le ruisseau de Petriccia et un enjeu important.</p> <p>Ainsi, le maître d'œuvre prévoit la mise en œuvre d'un balisage (rubalise...) sur l'ensemble du linéaire du ruisseau afin d'éviter toute dégradation non intentionnelle. Ce balisage sera positionné entre le linéaire arboré et la zone d'implantation du projet afin de préserver au mieux la végétation arborée. Aucune zone de stockage ou de passage ne pourra être créée au sein du ruisseau de Petriccia.</p> <p>En parallèle, la mesure «R2.2q» prévoit la création d'un bassin de rétention d'une capacité de 1 700 m<sup>3</sup>. <b>Cet ouvrage sera être réalisé au début de la phase de travaux</b> afin de pouvoir collecter l'ensemble des écoulements qui pourront avoir lieu durant la phase travaux.</p>				
<b>Conditions de mise en oeuvre / limites / points de vigilance :</b>				
Bassin de rétention à réaliser au début de la phase de travaux				
<b>Modalités de suivi envisageables :</b>				
Suivi des travaux				